



Petit Billantin

JOURNAL MUNICIPAL DE BILIEU

juin

SAMEDI 23

Espace Chartreuse, Bilieu
Kermesse
Sou des Écoles

Espace Chartreuse, Bilieu
Fête de la musique
Association DoRéMiFaSoLac

juillet

SAMEDI 14 AU 27

10h - 12h en semaine
10h - 12h et 15h - 19h en week-end
Groupe scolaire, Bilieu
**Exposition de peintures
des artistes du tour du Lac**
Bilieu, Chirens, Charavines, Montferrat,
Villages du Lac de Paladru



septembre

VENDREDI 7

à partir 19h
Salle Vercors
Café associatif
Association Le Verre à soi



SAMEDI 8

Espace Chartreuse, Bilieu
**Forum intercommunal
des associations**

SAMEDI 22

Mairie
**Pot des nouveaux
arrivants**



DÉJECTIONS CANINES, STOP !

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

Les personnes peuvent se procurer des sachets ramasse-crottes à prix convenable dans tous les magasins spécialisés. Il existe même des étuis de pochettes qui se fixent sur la laisse ou le collier.

À vous de jouer maintenant ; n'ayez pas honte ! C'est toujours mieux que de l'avoir sous sa chaussure.

Pour note, l'abandon de déjections sur la voie publique est considéré comme une infraction par le code pénal, pouvant être sanctionnée par une contravention de 35€.

Guide de jardinage



**sans
pesticide**

CONNAÎTRE LA NATURE, POUR MIEUX LA PROTÉGER...

Les enjeux sur les pollutions chimiques dans les jardins sont colossaux pour la santé des hommes et de leur environnement. Pourquoi se nourrir avec les fruits et légumes cultivés dans son jardin, si c'est pour s'empoisonner avec les produits chimiques que l'on a utilisés pour les faire pousser ?

Tous les jardiniers amateurs ou éclairés du pays de Paladru-Fure-Morge-Olon ont ouvert leurs portes à Naturama. Désormais, ils sont des ambassadeurs de la culture écologique, dans leurs jardins et leurs voisinages.

De nombreuses recettes et astuces ont été glanées au fil des rencontres, et Naturama et le Comité des rivières Paladru-Fure-Murge-Olon vous propose de les retrouver dans le **Guide du jardinage sans pesticide**.

Ce guide est disponible sur le site internet de la mairie, ou en mairie.



sommaire

- ÉDITO p. 3
- BUDGET p. 4
- LA MUNICIPALITÉ p. 6
- L'INTERCOMMUNALITÉ p. 11
- LES ASSOCIATIONS p. 12
- AGENDA p. 16

NUMÉROS UTILES

Pour connaître **Les pharmacies de garde**
04 76 91 10 99.

Les numéros d'urgence

SAMU 15

Police 17

Pompiers 18

Appel d'urgence européen 112

Accueil sans abri 115

Enfance maltraitée 119

Centre anti-poisons de Lyon

04 72 11 69 11

MAIRIE

Horaires d'ouverture

lundi et mardi
de 16 h à 18 h 30

mercredi
de 8 h 30 à 11 h 30

jeudi
de 8 h 30 à 11 h 30 et de 16 h à 18 h 30

samedi
de 8 h 30 à 12 h

Permanences de M. le maire
Sur rendez-vous
au 04 76 06 62 41

LES DANGERS D'INTERNET



Les actes malveillants sont courants sur internet. Hameçonnage, logiciels malveillants, escroqueries, autant de techniques qui peuvent avoir des conséquences importantes pour l'internaute victime. L'information est la première étape de la protection.

Pour aller plus loin et obtenir de l'information :

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

La brochure *Internet en toute sécurité*, proposée par la gendarmerie, est disponible sur le site de la mairie de Biliu :

www.mairie-biliu.fr



INTERDICTION DU BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DE DÉCHETS VERTS ET DES DÉCHETS DE CHANTIERS

L'arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 du 18 novembre 2013 instaure le principe général d'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets végétaux et des déchets de chantiers en vue de préserver la qualité de l'air. En cas de non-respect une contravention de 450 euros peut-être appliquée. Au-delà des troubles de voisinage (nuisance d'odeurs et de fumées) comme les risques d'incendie, le brûlage des déchets verts et des déchets de chantiers va considérablement augmenter la pollution atmosphérique. Les polluants émis dans l'air sont néfastes pour la santé.

Vous devez donc déposer vos déchets verts ou déchets de chantier dans les déchetteries de Le Pin ou Montferrat.

NUISANCES SONORES

L'arrêté préfectoral du 3 avril 1990 a fixé la réglementation en matière d'utilisation des appareils bruyants.

Les jours ouvrables : 8 h - 12 h et 14 h - 19 h 30

Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

édito



Mes chers concitoyens,

Le premier trimestre est marqué par l'élaboration et le vote du budget, avec des équilibres toujours délicats à trouver, tant les besoins sont immenses et les ressources forcément limitées ! Néanmoins, cette année, comme en 2017, il n'y aura pas d'augmentation des taux communaux sur les taxes locales.

Une année 2018 que nous avons conçue comme une période de transition mais pas d'inaction ! Ainsi, alors que les travaux de la première phase d'aménagement du centre village vont s'achever, nous préparons la poursuite de **la mise aux normes et la modernisation de nos infrastructures.**

Trop longtemps différée, cette mise à niveau indispensable, concerne aussi bien nos bâtiments publics, avec en particulier, la restructuration de l'espace La Sure ou la réfection de la salle des Fêtes, que nos réseaux de voirie et d'eaux pluviales.

Dans ces deux derniers domaines, des travaux vont d'ailleurs être lancés, dès cette année, sur plusieurs hameaux.

Une année 2018 que nous avons conçue comme une période de transition mais pas d'inaction !

Comme le montre clairement le dernier bilan de l'opération centre bourg, pour chaque projet, nous nous attachons à obtenir **les meilleurs financements extérieurs possibles de façon à maîtriser notre endettement.**

La prise en charge **des jeunes générations** demeure également pour la municipalité une préoccupation constante. Nous investissons chaque année pour améliorer les conditions d'accueil et de travail au sein de notre école primaire. C'est encore le cas en

2018 avec notamment des acquisitions de mobilier et la réalisation de divers travaux.

Pour ce qui concerne **la petite enfance**, après les turbulences du début d'année, les communes du tour du lac travaillent à une nouvelle organisation de l'offre. Celle-ci sera probablement, au final, plus conséquente (avec une augmentation du nombre de places) et plus diversifiée qu'elle ne l'était auparavant. Comme nous l'avons fait depuis le début, nous tiendrons informées, dans les meilleurs délais, les familles concernées des possibilités qui s'offrent à elles.

Au-delà des impératifs budgétaires et des grands projets structurants, ce printemps marque aussi le retour du **Pédibus** qui s'est vu agrémenté, cette année, d'un déplacement en **hippobus** pour une partie des élèves de notre groupe scolaire. Une action qui s'inscrit dans une volonté de préserver le capital santé des plus jeunes et de développer les déplacements mode doux sur la commune.

La bonne saison c'est également le temps de la réouverture de notre **camping municipal**. Une nouvelle équipe de délégataires a pris en mains, pour les quatre années qui viennent, les destinées de cet espace, cher au cœur des Billantins.

Je leur souhaite, comme à vous tous, mes chers concitoyens, un été ensoleillé et plein de moments de convivialité et de partage.

Jean-Yves Penet,
maire de Biliu



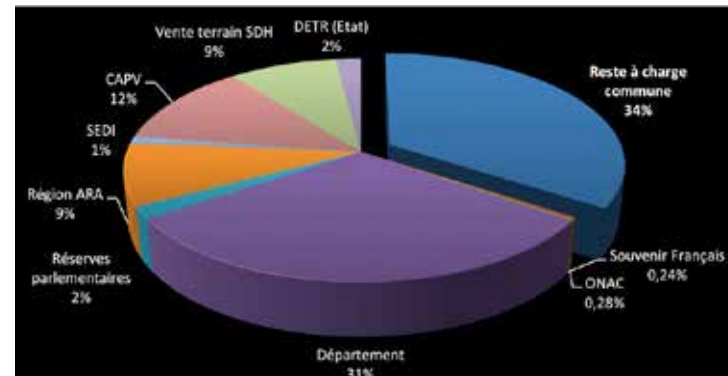
BUDGET COMMUNAL BILAN 2017

892 388 € D'INVESTISSEMENTS ENGAGÉS SUR 2017 DONT :

- aménagement centre bourg ;
- travaux au **groupe scolaire** (barrière parking, interphone), au **camping** (accès PMR), aux **salles des associations** (menuiseries) et aux **Jardins de la Curiosité partagée** (panneau pédagogique, chemin piétonnier) ;
- réaménagement de l'**étage de la mairie** avec la création de salles de réunion et de bureaux pour une meilleure organisation, travaux réalisés en régie par les agents communaux ;
- création de la **Maison des associations** avec travaux réalisés en chantier participatif et par les agents communaux ;
- travaux de **réfection de voirie**, sur la route René Impériali pour améliorer la sécurité ;
- participation à la couverture des **tennis intercommunaux** situés à Le Pin (8 000 € sur les 25 000 € prévus) et au réaménagement du **club house du tennis** à Charavines (7 140 €).

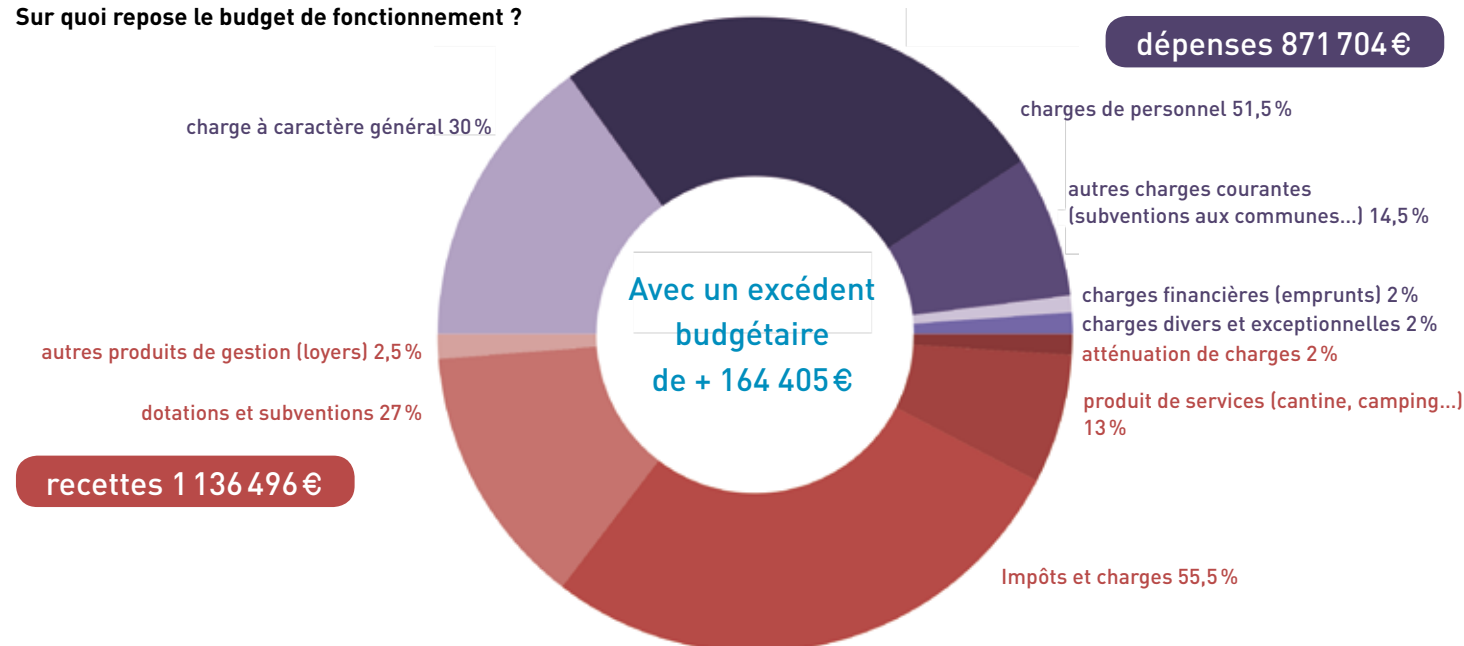
UN PROJET MAJEUR L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG 580 307 €

Refonte du carrefour, sécurisation des déplacements, square, city stade, mémorial.
Financements extérieurs 66 %.
Reste à charge de la commune 34 %.



UNE BONNE MAITRISE DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT - 6% PAR RAPPORT AU BUDGET PRÉVISIONNEL

Sur quoi repose le budget de fonctionnement ?



QU'EN EST-IL DE LA DETTE ?

En 2017, encore 71 % de la dette, renégociée dès 2014, concerne le groupe scolaire et son extension. Jusqu'à son terme en 2027, nous gardons le souci permanent **d'assurer notre capacité de remboursement et de maîtriser l'endettement** de la commune.
Aussi, aucun nouveau prêt ne sera engagé sur 2018. Nous bénéficierons, par ailleurs, de la fin d'un emprunt en 2019, ce qui redonnera la possibilité d'emprunter pour les projets à venir de la commune.

Ce résultat confirme un sérieux de gestion qui nous permet de continuer à générer de la capacité d'autofinancement en 2017.

En fin d'exercice, le Compte Administratif permet de dégager un solde positif du résultat de fonctionnement de + 164 405,54 €.

Ce résultat confirme un sérieux de gestion qui nous permet de continuer à générer de **la capacité d'autofinancement** en 2017. Compte tenu des besoins connus de ne pas engager de nouveaux emprunts avant 2019, ce résultat contribuera donc au financement des investissements 2018 sans mettre en difficulté le nécessaire remboursement de la dette.
Il faut noter que dans un souci d'optimisation de nos investissements, beaucoup de travaux ont été faits en régie en 2017, et le seront aussi en 2018.
En effet, l'implication et les compétences de nos services techniques nous permettent d'assumer des travaux à des coûts inférieurs à ceux attendus si nous faisons appel à des entreprises extérieures.
Merci à tous les membres de l'équipe pour la qualité de leur travail !

BUDGET PRÉVISIONNEL 2018 PRIORITÉ À LA SÉCURISATION DES DÉPLACEMENTS ET À LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

Le budget prévisionnel 2018 s'appuie sur des principes essentiels :

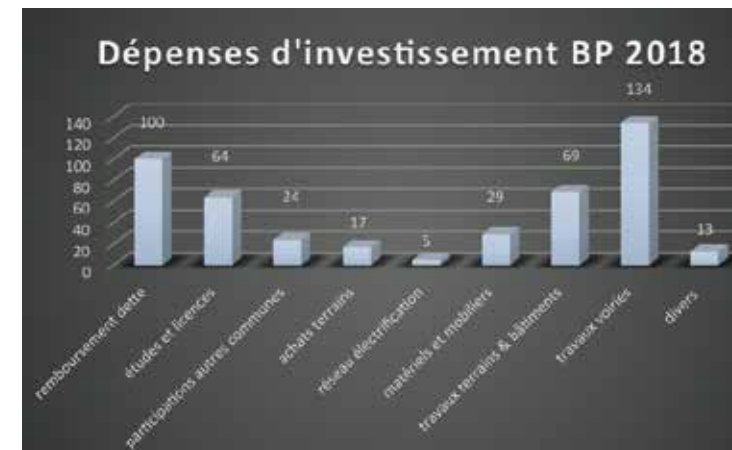
- ne pas augmenter les taux d'imposition ;
- autofinancer les investissements en 2018 afin de ne pas accroître la dette jusqu'en 2019, période à laquelle la fin de remboursement d'un emprunt redonnera une marge de manœuvre pour emprunter selon les programmes d'investissement envisagés ;
- maîtriser au mieux le budget de fonctionnement : politique de prudence ;
- limiter à l'essentiel les investissements en 2018 afin de ne pas consommer toute notre capacité d'autofinancement.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PROGRAMMÉS EN 2018

En premier lieu les **aménagements de sécurisation des déplacements**, avec : la première tranche de la route de Montferriat (plan sur trois ans), la route des Maures et Le Petit Biliu à la sortie du village (en fin d'année).

Les frais d'études dans le cadre du nouveau PLU, du futur aménagement de l'espace La Sure : rénovation des salles associatives et accueil d'une Maison d'Assistants Maternelles (MAM), de la rénovation de la salle des Fêtes, ainsi que quelques diagnostics.

- Solde de la participation aux tennis couverts intercommunaux.
- Installation de la fibre optique sur quatre bâtiments communaux (groupe scolaire, mairie, Maison des associations et camping).
- Achats de petits terrains pour préparer l'aménagement de futurs chemins piétonniers.
- Agrandissement de la cuisine du snack du camping.
- Le solde des travaux du centre bourg et celui de la mise en conformité PMR pour le camping, l'église, et la mairie.



BUDGET PREVISIONNEL 2018		
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENTS
Dépenses	994 600 €	455 100 €
Recettes	1 051 500 €	261 000 €
Résultat brut estimé : 56 900 € + 42 000 € de dotation de solidarité rurale confirmée après le vote du budget.		

Le budget 2018 se veut donc être une pause relative dans les projets en prévision de ceux à venir.

Ces projets, à horizon 2019 et au-delà, seront la restructuration de l'espace La Sure pour un meilleur hébergement des activités associatives et l'installation d'une MAM, la rénovation de la Salle des Fêtes et l'éventuelle réalisation d'un tiers-lieu dans la maison Monin.

Autant de réalisations qui n'ont pour but que d'apporter les meilleurs services possibles aux Billantins et de rendre la vie agréable dans notre belle commune ■

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Dans le cadre des travaux préparatoires à l'élaboration du PLU, la municipalité a rencontré le 19 avril 2018, les entreprises qui ont leur siège sur la commune.

À l'occasion de cette réunion, les professionnels étaient invités à évoquer leurs attentes, leurs perspectives d'évolution... (Toutes les entreprises avaient, au préalable, été consultées par le biais d'un questionnaire sur leur activité).

Cela a été l'occasion de recenser une cinquantaine de sociétés présentes sur la commune, souvent familiales et très attachées au territoire.

Les réponses au questionnaire et les souhaits exprimés en réunion permettront à la municipalité de mieux orienter son action dans le domaine économique, que ce soit à travers le PLU ou dans le cadre d'aménagements à venir.

Le travail de la municipalité sur les prochaines étapes de l'écriture du PLU continue.

Vous pouvez nous faire part de vos souhaits, remarques et inquiétudes à l'attention de M. le Maire :

• par courrier : 75 route de Charavines 38850 Biliou

• par mail : plu.biliou@paysvoironnais.com



Une prochaine réunion de concertation avec les habitants aura lieu à l'automne.



inauguration du

NOUVEAU MEMORIAL DE LA PAIX

La tranquillité de notre petit village a été troublée le temps d'une matinée ensoleillée ce samedi 28 avril, mais c'était pour une bonne cause... et l'on pourrait même dire pour une cause séculaire !

En effet, comme le rappelait le maire dans son dernier éditorial, l'inauguration d'un nouveau mémorial se produit à peu près une fois par siècle !

La dernière fois que notre commune fut en ébullition pour ce type d'évènement... c'était en 1923 !

Ce 28 avril 2018 fut vraiment un moment fort où les mots **respect, hommage, souvenir, mémoire et solennité** prenaient tout leur sens. La population avait répondu nombreuse pour ce rassemblement important où plusieurs personnalités politiques et militaires avaient tenu à marquer la manifestation de leur présence : on notait parmi elles les sénateurs Didier Rambaud et Michel Savin, la conseillère départementale Sylviane Colussi, le vice-président du Conseil départemental Julien Polat, le lieutenant-colonel Vaglio, représentant le Délégué Militaire Départemental et le capitaine Ben El Mabrouk des Chasseurs Alpins, sans oublier un grand nombre d'élus du tour du lac et de la Valdaine.

Dès 10h, après avoir **allumé la flamme du souvenir**, un impressionnant cortège se mettait en route, la batterie-fanfare au son d'une marche militaire ouvrait le défilé, suivie d'une bonne dizaine de portedrapeaux représentant les Anciens Combattants de tous les conflits mondiaux, des élus et des corps d'armée, des sapeurs-pompiers et gendarmes, des enfants de l'école et du public de toutes générations fermant la marche.

C'était grandiose !

Puis ce fut le temps de la **cérémonie officielle**, débutant par la transmission symbolique de la flamme de Roland, l'ancien combattant à Lucas, le jeune lycéen. Les discours suivirent, émouvants et très denses, celui de Jean-Yves Penet notamment, fut très remarqué par sa profondeur, sa sincérité et sa vérité historique.

Autre moment fort, l'**interprétation par une quinzaine d'enfants du groupe scolaire** du chant de Gérard Delahaye *Les plages de Normandie*, puis la **lecture collective** du poème de Paul Eluard, *Liberté*.

Après avoir chanté *La Marseillaise*, le public put encore écouter les enfants entonner un dernier chant sur la paix, *On écrit sur les murs*.

À l'heure où paraît cet article, Henri Benoit-Guerindon le représentant du Souvenir Français, présent à notre cérémonie pour remettre un chèque de soutien à l'édification du mémorial, nous a quittés depuis quelques jours et c'est avec une grande émotion que nos pensées sincères vont à la famille de cet Ancien Combattant très apprécié dans la Valdaine.

Enfin, la journée se terminait par une visite de l'**exposition temporaire mise en place dans l'école**, montrant l'équipement, le matériel et des écrits et témoignages des deux guerres. Quelques familles Billantines avaient tenu à ressortir pour l'occasion des effets et des souvenirs personnels pour alimenter notre petit musée. Qu'elles en soient encore une fois remerciées !

Comment ne pas évoquer le **pot de l'amitié** pris au son de la fanfare et dans une ambiance chaleureuse autour du buffet très apprécié du traiteur local Dutartre !

À n'en pas douter, cette journée d'avril 2018 restera gravée dans les mémoires de tous !



infos mairie

PERMANENCE DES ASSISTANTES SOCIALES

du centre médico-social de Saint-Geoire-en-Valdaine

Les assistantes sociales sont présentes :

le mardi, jeudi matin et un vendredi matin sur deux au centre médico-social.

AFFAIRES SCOLAIRES

L'inspectrice d'académie a confirmé l'organisation des temps scolaires pour la rentrée 2018 sur une semaine de quatre jours.

Les documents cantine et garderie seront distribués à la mi-août.

Les activités périscolaires se terminent donc en juin.

Merci à tous ceux qui ont œuvré pour la réussite

de ces découvertes enrichissantes pour les enfants de Biliou.

LE RECENSEMENT MILITAIRE

Si vous venez d'avoir 16 ans, pensez à vous faire recenser.

Vous effectuerez cette démarche en mairie muni(e) de votre pièce d'identité française, du livret de famille de vos parents

et d'un justificatif de domicile. Ce certificat de recensement

vous sera demandé pour chaque examen ou concours et pour

l'obtention de votre permis de conduire.

LISTE ÉLECTORALE

Si vous ne figurez pas déjà sur une liste électorale communale, ou si vous êtes nouvel habitant à Biliou, il vous appartient de vous rendre dès que possible et au plus tard le 31 décembre 2018 date limite, au secrétariat de mairie, pour demander cette inscription.

Vous présenterez :

- un document établissant votre identité et votre qualité de français (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité) ;
- un document prouvant votre attache avec la commune (quittance de loyer, de téléphone, d'électricité...).

Les ressortissants européens autres que les Français peuvent, sur leur demande et après avoir apporté la preuve de leur capacité à y figurer, être inscrits sur la liste électorale complémentaire établie soit en vue des élections européennes, soit en vue des élections municipales.

6 TAXIS CONVENTIONNÉS

ADC TAXIS

TAXI DE BILIEU - CHARAVINES - PONT DE BEAUVOISIN - SAINT GEOIRE EN VALDAINE

04 76 55 77 55

Philippe MARTINEZ

ADC TAXIS

31, Impasse du Clos des Aigles 38850 - BILIEU

lestaxisdulacbleu@wanadoo.fr

4571340011 Commerce autorisé par : BILIEU - CHARAVINES - PONT DE BEAUVOISIN - SAINT GEOIRE EN VALDAINE

ENTREPRISE

MOULIN - CHABANNE

LA BATIE-DIVISIN FITILIEU

38490 LES ABRETS

RAMONAGE DEGROUONNAGE

Tél 04 76 32 05 76 Port 06 08 98 73 26

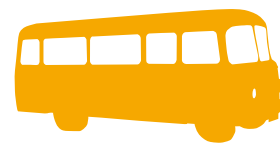
ROULEZ MALIN !

Synthèse des moyens de mobilité à Biliu

Outre les voitures individuelles et le taxi, à Biliu, il existe des possibilités alternatives de transports.

Le covoiturage

- Utilisation d'une même voiture particulière par plusieurs personnes effectuant le même trajet, afin d'alléger le trafic routier, la pollution, et de partager les frais de transport.
- Modalités : il suffit de s'inscrire sur les sites internet (lien ci-dessous) et de planifier le parcours voulu afin de trouver des personnes pour covoiturer.
- Sites dédiés
movici.auvergnerrhonealpes.fr
www.laroueverte.com
www.Blablacar.fr
- Appli mobile à télécharger pour planification de trajet sur Apple store ou Play store(Android).



Transport à la demande

- Il existe des moyens de transport mis à disposition pour faciliter le transport collectif.
- Sur réservation au 04 76 05 94 00 au plus tard la veille du trajet à 16h30.
- Horaires :
Voiron (gare routière) : 11h20
Biliu (café Perrin) : 11h37 et Biliu (café Perrin) : 14h13
Voiron (gare routière) : 14h30.
- Horaire téléchargeable sur le site www.paysvoironnais.com, rubrique Mobilités.

Nota : il y a possibilité d'utiliser le service de transport aux horaires des transports scolaires (voir horaires sur le site internet, lignes scolaires, V063)

Transport toute l'année

Horaires Ligne F (Ligne Inter urbaine)
Biliu Village : 9h13 – Voiron Gare du Nord 9h30
Voiron Gare du Nord : 16h10 – Biliu Village 16h27
(voir détails des arrêts sur site).

Il y a aussi la **Ligne E** qui dessert Chirens et la **Ligne G** qui dessert Charavines.

Auto stop organisé

- Communauté **RezoPouce** proposée au Pays Voironnais.
- Gratuit pour tous.
- 1 autopisteur sur 2 n'attend pas plus de 5 minutes.
- La sécurité : vous inscrire à RezoPouce vous assure une expérience sereine. Les informations sont vérifiées et une carte membre est adressée au domicile des inscrits.
- Point d'arrêt déterminé sur www.rezopouce.fr.
- Appli mobile à télécharger pour planification de trajet sur Apple store ou Play store.

Il reste encore à créer à Biliu des aires pour l'autostop et le covoiturage (éventuellement vers l'Espace Chartreuse ou vers les bacs à verre).

Le conseil citoyen participatif de Biliu

Ouverture
de votre micro-crèche

Septembre 2018

Les bambins d'abord

- ▶ Nous accueillons vos enfants de 0 à 4 ans, du **Lundi au Vendredi de 7h30 à 19h00**.
- ▶ Un **mode de garde sur mesure** et en **petite collectivité** pour vos bambins, à temps plein ou à temps partiel.
- ▶ Possibilité de places en **direct** et **entreprise**.
- ▶ **Renseignements et pré-inscriptions** sur notre site internet : www.lesbambinsdabord.fr ou par téléphone au 07 77 79 32 74.
- ▶ Adresse de la structure : impasse Michel Fugain - ancienne école, 38620 **MONTFERRAT**

GREGORY KRATTER

NEUF & RÉNOVATION

Placo - Joints - Isolation - Peinture intérieur / extérieur
Décoration - Faïence - Parquet - Salle de bain

06 07 72 46 13 - 38850 BILIEU

Pédibus

EN SORTANT DE L'ÉCOLE

Nous avons rencontré
Une grande calèche
Qui nous a emmenés
Tout autour de Biliu
Pour une balade au calme
Sur les ch'mins sinueux
Où tout le paysage
Nous a sauté aux yeux...



Voici ce que pourraient dire à la manière de Jacques Prévert les quelques cinquante écoliers participant au **pédibus** organisé sur **quatre vendredis du printemps** dans la commune de Biliu...

Des parents volontaires et conscients de l'importance des modes de déplacement doux vont en effet accompagner des groupes d'enfants matin et soir sur **les cinq lignes** définies sur le territoire communal afin de rallier les hameaux et le groupe scolaire.

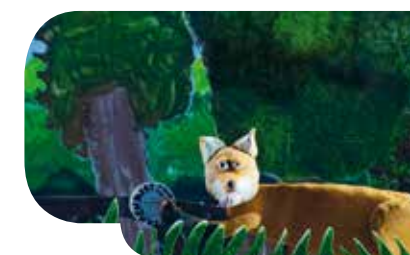
Pour rappel, la mise en place d'un pédibus a pour vocation essentielle de faire prendre conscience à nos enfants qu'il est important de maintenir une activité physique quotidienne et bien sûr qu'un nombre limité de voitures dans le village contribue à un meilleur environnement pour eux et l'ensemble de la population.

Cette année **les vendredis 27 avril, 18 mai, 8 juin et 22 juin** ont été retenus et la cerise sur le gâteau... sera la présence **d'une grande calèche de la Ferme du Langot** mise à disposition par la municipalité pour effectuer le retour des groupes d'enfants sur chaque ligne de Pédibus... Les efforts du matin seront récompensés le soir. Pas de jaloux, tous en profiteront !

Ce projet des élus billantins en lien avec les familles de l'école rencontre un franc succès et déjà les habitudes s'installent, car des citoyens prennent l'initiative en se regroupant dans leur hameau pour conduire les enfants à pied à l'école.

Les élus, soutenus dans leur action, espèrent pérenniser, voire étendre à l'avenir à un plus grand nombre de journées cette action résolument citoyenne !

La municipalité



Un film d'animation PROMOUVOIR LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE !

Au groupe scolaire Le Petit Prince, les classes de Sébastien Décot et Sabine Ménabréaz ont réalisé un beau projet : un film d'animation en pâte à modeler sur verre avec pour thématique la sensibilisation au gaspillage alimentaire.

L'aspi gaspi, projet financé par la municipalité, le Sou des Écoles et la CAPV, a été conçu avec JC Houde de L'Atelier Tipi. Il sera présenté aux autres élèves et parents début juillet.

Imaginez les contes revus et corrigés... un camembert périmé qu'un renard délaisserait... Que serait devenu Blanche Neige si elle avait choisie une pomme "moche" ?

Bravo aux enfants et à toute l'équipe pour cette belle réalisation. Merci aux enseignants pour avoir participé activement à la thématique de la lutte contre le gaspillage alimentaire, sujet abordé par ailleurs à la cantine avec Marina de Trièves Compostage, lors des Nap avec Julia, volontaire en service civique ou lors d'interventions dans les classes par Sébastien, technicien de la CAPV.

Zoom sur les activités du CCAS Centre Communal d'Action Sociale

Après l'organisation d'une matinée chansons des plus réussies avec le groupe Amitiés et chansons de Chabons et une vente de fleurs le 1^{er} mai, les membres du CCAS ont reçu les anciens du village à la salle des Fêtes.

Ce repas du 5 mai était l'occasion de passer un moment convivial, et chantant puisque l'animation était au rendez-vous avec Serge Sibut.



CAMPING MUNICIPAL

Saison 2018, une nouvelle équipe

Miléna, Dimitri et moi-même, Fanny sommes enchantés d'avoir repris la gérance du camping Le Bord du Lac.

Natifs de la région, nous entretenons un attachement important pour le tour du lac de Paladru et ses habitants.

Composée de trois jeunes motivés et qualifiés, notre équipe de travail se démarque par plusieurs expériences professionnelles dans le domaine du tourisme, de la restauration et de la gestion de projets.

Notre objectif est de développer un espace propice aux loisirs et à la détente, tant pour les campeurs que pour les Billantins.

Dès le vendredi 15 juin, il sera possible de venir manger au snack-bar du camping. Des pizzas, salades et plat du jour vous seront concoctés par leurs deux cuisiniers. En attendant, il est possible le week-end de venir boire un rafraîchissement ou déguster une glace en terrasse.

Tous les samedis de juin, juillet et août seront organisés des repas à thème avec un groupe de musique.

Les grands matchs de la coupe du monde et des films d'animations seront diffusés sur un écran géant.

N'hésitez pas à nous contacter pour camper ou vous restaurer !

Miléna, Fanny et Dimitri

04 76 06 67 00

campingleborddlac@gmail.com

www.camping-leborddlac-bilieu.fr

www.facebook.com/campingleborddlac/

SAFTI ISÈRE
Vos conseillers de proximité en Immobilier
CHIRENS BILIEU CHARAVINES MONTFERRAT PALADRU LE PIN
Sandrine CREBIER **Benoît LE LANN**
Tél: 06 95 53 82 39 Tél: 06 95 69 69 93
RSAC 791 155 971 Vienne RSAC 410 479 752 Vienne
Communes du Tour Du Lac De Paladru
www.safti.fr Ça le fait !

SARL B.M.D.
BILIEU
Daniel BOUTEILLON
bmd2@free.fr
Maçonnerie Générale
06 84 50 06 38



Nous avons donc le plaisir d'accueillir nos nouveaux délégués au camping municipal Le Bord du Lac*, un trio avec chacun sa spécialité.**

Pour leur première saison, quelques travaux ont été réalisés, le principal chantier étant la nouvelle cuisine pour le snack. L'aménagement intérieur est réalisé en régie par notre équipe technique afin de maîtriser au mieux les coûts de ces travaux qui valorisent un site touristique apprécié de plus en plus des touristes et des Billantins.

Nous leur souhaitons une belle saison ensoleillée.

L'accès au Pré sera cette année encore soumis à la possession d'une carte d'accès avec photo. Cette carte pourra être demandée par les gérantes du camping ou leur personnel.

Les habitants de Biliu de plus de 15 ans peuvent retirer leur carte d'accès au Pré à la mairie, munis d'une photo et sur présentation d'un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone etc.). La carte *Découverte* pour les gîtes et hébergements de loisirs de Biliu est aussi reconduite.

Rappelons les conditions d'accès et les bonnes pratiques à respecter :

- le titulaire de la carte est autorisé à être accompagné par deux personnes de son choix maximum par jour ;
- le Pré n'est pas une plage. Il est interdit de se baigner sur l'ensemble du territoire communal, conformément à l'Arrêté Préfectoral n° 2014104-0047 du 14 avril 2014 ;
- le Pré est ouvert de 8 h à 21 h (heure de départ maximale) ;
- les enfants de moins de 15 ans doivent être accompagnés par un adulte ;
- pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les animaux ne sont pas admis sur le Pré ;
- tous les cycles et vélos doivent être rangés à l'entrée du camping (emplacement réservé ou parking), ils sont formellement interdits sur le Pré ;
- le pique-nique hors sac est toléré uniquement à midi et pour le goûter (pas de barbecue, ni d'installation table, chaises etc.).

Nous soulignons aussi le fait que l'accès au ponton est interdit aux personnes n'ayant pas de bateau amarré et ne doit pas servir de plongoir.

Nadine Dioc, adjointe au tourisme

claudie do
architecte dplg | designer
CONSTRUCTION
RÉHABILITATION
EXTENSION
AMÉNAGEMENT
193 montée de Revatière
38850 Biliu
T. 06 77 28 16 99
claudie.do@wanadoo.fr

Conseils & Étude
Conception
Permis de construire
Suivi des travaux

inter-communalité

JOURNÉE INTERCOMMUNALE DU SPORT 2018

La 4^e édition de cette manifestation sportive intercommunale s'est donc déroulée samedi 26 mai à Le Pin et était organisée par les quatre communes du tour du lac.

Cette année les ateliers de pratique avaient lieu sur trois sites : le centre du village et les alentours du dojo, l'espace autour des tennis couverts et le site du yacht-club au bord du lac. Les disciplines offertes au public étaient nombreuses, allant du sport collectif (foot, handball, rugby) aux sports nautiques (aviron, voile, plongée), en passant par les disciplines de combat (judo, karaté, escrime), sans oublier le VTT grâce au prêt de vélos par Natura Vélo de Charavines, l'escalade tant appréciée, le sabre laser, le disc golf nouvelles disciplines ou encore le Trail, le tennis, la pétanque, le tir à l'arc, la marche nordique, l'équitation... De quoi satisfaire tous les amateurs de pratiques sportives diverses !

Les divers groupes de participants étaient, cette année, transportés sur les sites grâce au véhicule de **LocoActiv** que les élus avaient pensé à mobiliser. La petite carte validant le passage au plus grand nombre d'ateliers était encore de mise et chaque enfant tenait à la remplir de tampons de participation, pour faire partie du tirage au sort et peut-être gagner les lots en jeu !

À l'issue de cette journée, Denis Carron, le nouveau maire des Villages du lac de Paladru, prenait la parole, entouré de ses collègues élus, pour rappeler les enjeux de cette initiative intercommunale et bien sûr remercier la trentaine de bénévoles qui avait assuré le bon déroulement des ateliers tout au long de la journée. Christiane, les deux Philippe, Élodie, Arno et Thierry étaient également remerciés pour l'organisation de cet événement !

Vive le sport seul ou en famille et rendez-vous est pris en 2019, probablement dans la commune voisine de Charavines !



DE LA CULTURE POUR TOUS, autour du lac !

La 3^e édition du festival Lac Culture a eu lieu du 25 mai au 3 juin sur les différentes communes organisatrices : Biliu, Charavines, Chirens, Villages du lac de Paladru et Montferrat.

Le premier spectacle *Magie Tzigane*, à l'auditorium de Chirens, a lancé cette semaine culturelle de façon magistrale avec un virtuose violoniste, William Garcin, accompagné de quatre musiciens. C'était aussi

l'occasion de découvrir un instrument original : le cymbalum. Le public est ressorti conquis de cette prestation de qualité.

Des concerts donc, mais aussi du théâtre, de la danse, de la chanson - notamment à la résidence Le Plein Soleil -, des spectacles pour les enfants et nouveauté cette année, une soirée des auteurs du tour du lac. L'occasion pour tous de découvrir les talents locaux, de partager un moment sympathique et d'échanger.

À noter !

Pour prolonger ce moment culturel, une exposition de peintures aura lieu au groupe scolaire Petit Prince de Biliu, du 14 au 27 juillet prochain.





Regards billantins PAROLES DE "PETITS PRINCES JARDINIERS"



« Nous sommes allés aux **Jardins de la curiosité partagée** avec notre classe et la classe de Mélanie. Thierry nous a expliqué qu'il fallait déterrer les mauvaises herbes et il nous a montré comment faire des sillons. Nous avons mis du terreau et nous avons arrosé les radis et les salades. »

Clémence et Typhaine CE1

« Nous avons planté des radis. Nous avons senti de la menthe. »

Rémi CP

« Nous avons planté des radis et des salades. Nous les avons arrosés. »

Jade

« Nous avons semé dans les sillons des radis et nous avons repiqué de la salade et des plantes aromatiques comme la menthe, l'estragon et le thym, tout ça avec Béatrice et Thierry. »

Anaïta et Louisa CE1

« Nous sommes allés au jardin potager et nous avons planté des légumes dans les sillons avec Thierry et Béatrice. »

Maëva et Louis CE1

Les enfants sont maintenant chargés du suivi, en allant, avec leurs parents, arroser régulièrement leurs plantations.

Les radis seront vite prêts à manger !



Yacht Club Grenoble Charavines CAP SUR LE LAC

Le mois de juin a débuté par la Fête du Nautisme au Yacht Club Grenoble Charavines qui s'est tenue le dimanche 3 juin. Comme chaque année, les visiteurs pouvaient découvrir gratuitement toutes les activités de l'association : canoë-kayak, voile, stand-up paddle et tour en baleinière. Mais il n'est pas trop tard !

Grâce à la location, le club vous permet de profiter du lac de Paladru depuis l'eau.

Ouvert de mars à novembre tous les jours sur demande.

En mai, juin et septembre

tous les week-ends

et jours fériés

de 10h à 17h.

En juillet et août

tous les jours

de 10h à 19h.



YCGC
04 76 67 47 13
www.ycgc.org
contact@ycgc.org
1100 route de Vers-Ars
38850 Charavines
Facebook : @ycgc38



Les temps forts de juillet et août c'est aussi...

"Voile et Patrimoine" : qui s'inscrit dans "les produits de l'été" de l'office de tourisme de Charavines. Le YCGC propose tous les mercredis à 14h et 16h de découvrir la navigation sur une reproduction de baleinière (bateau à deux mâts) pendant 1h30 au rythme des commentaires historiques de commentateurs passionnés.

Renseignements et réservation auprès de l'office de Tourisme.

Un créneau le samedi à 15h est dédié aux groupes constitués ou sur demande à tout moment.

Les stages voile et multi-activités : organisés en cinq demi-journées (matin ou après-midi au choix) du lundi au vendredi, de 4 à 15 ans, pour débiter ou se perfectionner !

LE CAIRN, LA MONNAIE LOCALE DE L'ISÈRE, circulera bientôt autour du lac de Paladru

Des habitants du tour du lac ont décidé de créer un groupe local du Cairn. Les monnaies locales complémentaires citoyennes (MLCC) sont portées par des structures auxquelles doivent adhérer les utilisateurs et les commerçants qui acceptent d'être payés en monnaie locale.

Une association unique gère le Cairn, la monnaie iséroise, mais la vie courante de la MLCC et la promotion de ses objectifs sont sous la responsabilité de différents collectifs répartis sur son territoire et appelés "groupes locaux".

Pourquoi utiliser une monnaie locale complémentaire ?

Une MLCC est une monnaie qui circule sur un territoire délimité, uniquement dans l'économie réelle (elle ne peut être utilisée pour spéculer) en privilégiant le respect de l'humain et de l'environnement. Elle ne remplace pas l'euro. 1 cairn = 1 euro, ce qui simplifie son usage et permet aux professionnels de n'avoir qu'une seule comptabilité.

Mise en circulation dans Le Trièves, à Tullins et à Grenoble à l'automne 2017, la monnaie iséroise séduit de nouveaux utilisateurs et de nouveaux commerçants chaque jour. Elle s'est maintenant installée dans le Nord Grésivaudan et la Bièvre. À Voiron le lancement a eu lieu le 24 mars dernier. Le groupe local du lac de Paladru prévoit **un lancement officiel début septembre.**

Pour tout comprendre des monnaies locales vous pouvez aussi vous inscrire à l'un des deux moocs ci-dessous :

www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:CNFPT+87014+session01/about

colibris-universite.org/formation/creer-sa-monnaie-locale-complementaire



Renseignements
contact_paladru@cairn-
monnaie.com

Le Verre à soi CAFÉ ASSOCIATIF

C'était le 27 avril dernier, à 18h30; ils étaient fin prêts avec leurs tee-shirts joyeusement imprimés aux couleurs du Verre à soi, le café associatif tant désiré, imaginé...

Tour à tour excités, inquiets, heureux, ils avaient tout préparé pour accueillir les billantins dans ce lieu, éclos de leurs volontés mêlées... Et voilà que, tous ensemble, ils accueillent tous ceux, nombreux, qui sont venus vivre avec eux ce joli moment de convivialité villageoise : l'apéritif qui favorise les échanges, ouvre l'appétit de mieux se connaître, donne envie d'essayer de nouvelles activités; le dîner savoureux pour les papilles et chaleureusement bavard...

Maintenant, pour que vive Le Verre à soi, il s'agit de créer une nouvelle habitude : consulter le programme des activités proposées et des jours d'ouverture...

et venir, revenir, rerevenir, rererevenir, rerererevenir...

et adhérer bien sûr !

Et même proposer votre belle idée, celle qui se trouve derrière la tête et qui ne demande qu'à prendre vie !



Programme de septembre à juillet

Deux vendredis par mois, petits concerts, contes, café philo, mini conférences, Fête de voisins, karaoké, soirée Halloween, atelier poteries, fête du vin, art floral...

Un dimanche par mois, le café lecture.

Des propositions régulières les mercredis, comme une initiation à la Chine et au chinois avec clôture de cet atelier par la fête du Nouvel An chinois en février.

Conversation en anglais deux mercredis par mois.

À Pâques, chasse aux œufs.

Au printemps, un grand concert / repas / danse.

Renseignements

www.facebook.com/cafebilieu/

Devenez adhérents

10 € l'année (adultes),

pour participer aux animations gratuitement et pouvoir consommer.

Envoyez-nous votre adresse mail pour recevoir la newsletter à cafeassociatifbilieu@gmail.com

COMITÉ DE JUMELAGE

Le Comité de Jumelage s'efforce de continuer à maintenir une activité de qualité malgré quelques vicissitudes. Le triste constat que nous faisons, c'est d'avoir de très grandes difficultés à entretenir des relations régulières avec nos correspondants de GHIFFA.

Notre dernière visite à GHIFFA remonte à Pâques 2017. Le week-end, très bien réussi au demeurant, devait être suivi par une visite en octobre 2017 de nos amis italiens sous le pilotage de leur maire assisté de Graziella Bertona, notre nouvelle correspondante. Cette visite n'a pu avoir lieu, nos amis italiens faisant défection... Depuis rien de concret n'a pu se réaliser. Nous savons bien que l'activité d'un comité de jumelage reste le développement des échanges, nous continuons à y travailler.

Heureusement, par ailleurs, des manifestations ont pu s'organiser : soirée Jazz en hommage à **Dave Brubeck** et soirée **Barbara**, en collaboration avec le comité de jumelage des villages du lac de Paladru ; enfin soirée hommage à Johnny Halliday en collaboration avec l'association Regards Billantins. Ces manifestations ont été de vraies réussites, nos collaborations ont parfaitement fonctionné.

Une belle manifestation à venir reste à organiser le **10 novembre** prochain, toujours en collaboration avec le comité de jumelage des villages du lac de Paladru, à la salle du Carré d'Ars à Le Pin, à savoir la venue d'un artiste de grand talent **Frédéric Bobin**.

Cet artiste lyonnais de dimension nationale a assuré notamment la première partie du concert à l'Olympia de Gauvain Sers. Chanteur, compositeur, interprète, Frédéric Bobin, accompagné d'**Hélène Piris** violoncelliste talentueuse, saura nous captiver par un récital original, tout public.

Pensez donc dès aujourd'hui à réserver votre soirée du 10 novembre prochain, l'enchantement sera au rendez-vous. Des précisions vous seront apportées ultérieurement. Vous pouvez aussi consulter son site : fredericbobin.com

Pour le bureau, le président, Gérard Campione

ARTS MOUVEMENT EXPRESSIVITÉ

Le 1^{er} mai, Art Mouvement Expressivité a exposé des travaux des adhérents. Quarante-deux tableaux ont été accrochés salle Vercors. Nous avons eu le plaisir d'y accueillir cent trente visiteurs dont Jean-Yves Penet, maire de Biliu, ses adjoints, Didier Rambaud, sénateur. Les visiteurs ont constaté la qualité et la diversité des œuvres exposées. Les élus nous ont assuré de leur intérêt pour notre association qui développe et diffuse une activité culturelle, ce qui a une importance en zone rurale.

Comme l'année passée, en été, nous vous inviterons à venir peindre ou dessiner ou regarder peindre ou dessiner sur le site du, **Sport de Plein Air Charavines (Spac)**, au bord du lac. Nous préciserons la date exacte par voie de presse et par les panneaux lumineux.

La présidente Marie-Christine Dhien

AME assure deux ateliers hebdomadaires dessin, peinture toutes techniques, pour adultes et enfants :
le mercredi de 14h à 16h30 ;
le jeudi de 17h30 à 20h.
Ils sont animés par Florence Escaich Paquien, artiste peintre professionnelle.



Contact
06 72 81 40 22



Date à retenir
le samedi 10 novembre
Concert de Frédéric Bobin
fredericbobin.com



L'école de musique associative intercommunale du tour du lac de Paladru DO RÈ MI FA SOL

L'école de musique organise la Fête de la Musique.

23 juin Espace Chartreuse à Biliu à partir de 19h30

Au programme
Co-Errance groupe billantin jouant du folk, du rock, du reggae fusion et du blues !
Lemon Tree avec un son résolument pop-rock, ce groupe affiche un son acoustique teinté de féminité !
Les élèves de l'école de musique qui vous feront découvrir leurs reprises de musiques légendaires !

Entrée libre.
Buvette et petite restauration sur place.
Venez nombreux !



HAPPYDANCE

L'association créée en 2004 à Biliu, c'est 30 cours tout au long de l'année sur les communes de Biliu et Charavines, et quatre professeurs compétents dans des pratiques différentes, ayant à cœur de faire s'épanouir petits et grands dès l'âge de 4 ans.

Les danses enseignées sont multiples et pour tous les âges !
Alors, que vous soyez plutôt modern jazz, zumba, clip dance, hip hop, ragga ou country, il y en a pour tous les goûts !

Chaque année au mois de juin, l'association propose un Gala de danse en fin d'année.

C'est l'occasion d'assister aux représentations de tous les cours, un spectacle convivial dans la joie et la bonne humeur qui aura lieu à la Salle des Cèdres.

Une équipe désireuse de vous faire partager la passion de la danse vous attend pour des moments uniques ! Alors, n'hésitez plus et rejoignez nous !

Mail : happydancebilieu@gmail.com

TONIC FORM



Cette année encore, notre association compte une hausse d'inscription avec de plus, certains adhérents fidèles de longue date....

98 adhérents pour la saison 2015/2016

118 adhérents pour la saison 2016/2017

124 adhérents pour la saison 2017/2018

Nous vous attendons encore nombreux pour la saison à venir, vous pouvez dès à présent, nous contacter par mail afin de vous pré-inscrire pour la rentrée prochaine (certains cours sont limités en capacité d'accueil).

Nos cours sont assurés par deux intervenantes : Angélique et Delphine, toutes deux diplômées, à la salle des fêtes Espace Chartreuse à Biliu.

Renseignements et dossiers
tonicformbilieu@gmail.com

VERS UN RETRAIT DEFINITIF DE BILIEU DU DISPOSITIF DES CRECHES INTERCOMMUNALES ???

Nous nous sommes clairement opposés par notre vote lors du conseil municipal du 03 février dernier au retrait de la commune de Biliu du dispositif des crèches intercommunales (Charavines et St Pierre de Paladru) et nous ne pouvons que déplorer la décision prise à cette occasion par la majorité municipale et ses conséquences inévitables sur :

- L'organisation de la garde des enfants pour certaines familles qui vont se retrouver à la rentrée prochaine sans solution voire avec des coûts de garde plus élevés,
- L'emploi local,
- Les relations entre les communes du tour du Lac.

A noter l'absence d'information et de concertation préalable organisée par la municipalité auprès des familles concernées par ce dispositif.

Mais comment expliquer le revirement de position de Mr Le Maire qui lors du Conseil Municipal du 13 mai 2017 avait tenu les propos suivants suite à une remarque de Benoît Frappas sur le nombre important d'assistantes maternelles autour du Lac, les difficultés rencontrées par les familles pour assurer la garde de leurs enfants et sa proposition de réfléchir avec Montferrat à la création d'une Maison des Assistantes Maternelles (MAM) :

« Mr Le Maire répond que cela peut être une voie mais attention aux conséquences si l'on se retire du dispositif : plan social, 7 familles qui font le choix d'une structure collective démunies, tensions entre communes ... De plus, un projet MAM demande du temps pour la mise en place » - Extrait du PV-
A titre d'informations, le Sous-Préfet a initié une réunion de médiation en avril

dernier pour temporiser et trouver des solutions à cette crise intercommunale. Dès que nous aurons connaissance des résultats de cette réunion et des solutions arrêtées, nous vous en tiendrons aussitôt informés.

VERS UNE MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES (MAM) A BILIEU...

Nous soutenons une proposition d'offre de gardes élargies autour du Lac répondant au choix des familles quant au mode de garde, d'éducation de leur(s) enfant(s) en corrélation avec leurs finances Nous ne pouvons toutefois pas valider ce projet de MAM initié par la Municipalité avec quelques assistantes maternelles pour les raisons suivantes :

- Absence de concertation avec l'ensemble des assistantes maternelles,
- Aucune place supplémentaire créée pour la garde d'enfants sur la commune de Biliu mais un simple transfert de lieux de garde satisfaisant peut-être potentiellement aux intérêts personnels de certaines,
- La condamnation définitive de la salle dédiée à la MAM pour les autres associations avec une question clé : où seront-elles relogées ? Selon quels critères ?
- Des investissements de réhabilitation conséquents du bâtiment situé derrière l'ancienne école. Est-ce une réelle priorité ?

VERS DES INVESTISSEMENTS CONSEQUENTS D'ICI LA FIN DE CE MANDAT...

Pourquoi tant de précipitation et d'engouement pour multiplier les investissements (MAM, réhabilitation/ extension de la salle des fêtes, travaux Route de Montferrat et Petit Biliu ...) en cette fin de mandat qui aura nécessairement un impact sur les finances du mandat suivant ? Allons-nous vers une nouvelle hausse des impôts locaux ?

Les membres de l'opposition « AGIR ENSEMBLE »